



**Par décision de Mgr Laurent Camiade,  
évêque par la Miséricorde de Dieu et la grâce du siège Apostolique,**

Vicaire général :

- L'abbé Luc DENJEAN, tout en demeurant chargé de la grande paroisse Saint-Etienne de Cahors est nommé, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, vicaire général, en remplacement de l'abbé Florent MILLET (qui demeure recteur de Rocamadour).

Carte paroissiale :

- Le groupement paroissial de Lacapelle-Marival/Sainte-Colombe/Latronquière (*Lacapelle-Marival, Anglars, Aynac, Bourg, Bouyssou, Cardaillac, Espeyroux, Labathude, Leyme, Molières, Montet-et-Bouخال, Rudelle, Rueyres, Sabadel-Latronquière, Saint-Bressou, Sainte-Colombe, Saint-Maurice-en-Quercy, Terrou, Thémines, Théminettes, Gorses, Labastide-du-Haut-Mont, Latronquière, Lauresses, Saint-Cirgues, Saint-Hilaire, Saint-Médard-Nicourby, Bessonies*) dans la perspective de son unification en paroisse unique, sera, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, sous la responsabilité de l'abbé Xavier LARRIBE, qui en deviendra le curé, en remplacement de l'abbé Jean-Pierre RIGAL.
- Les groupements paroissiaux de Limogne et de Cajarc, dans la perspective d'une unification à venir, seront confiés, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 solidairement à deux curés, selon les dispositions du code de droit canonique n. 517 §1. L'abbé Jean-Pierre RIGAL et l'abbé Franz DE BOER sont nommés solidairement curés de ce grand ensemble (*paroisses de Limogne-en-Quercy, Beauregard, Berganty, Bouziès, Cabrerets, Cénevières, Concots, Crégols, Esclauzels, Laramière, Lugagnac, Promilhanes, Puyjourdes, Saillac, Saint-Cirq-Lapopie, Saint-Jean-de-Laur, Saint-Martin-Labouval, Sauliac-sur-Célé, Tour-de-Faure, Varaire, Vidaillac, & Cajarc, Brengues, Cadrieu, Calvignac, Espagnac-Sainte-Eulalie, Frontenac, Larnagol, Larroque-Toirac, Marcilhac-sur-Célé, Montbrun, Saint-Chels, Saint-Pierre-Toirac, Saint-Sulpice, Salvagnac-Cajarc, Saujac*). L'abbé RIGAL résidera au presbytère de Cajarc et assumera plus particulièrement la charge du groupement paroissial actuel de Cajarc. L'abbé DE BOER continuera de résider au presbytère de Limogne-



en-Quercy et d'assumer plus particulièrement la charge du groupement paroissial actuel de Limogne. L'abbé Jean-Pierre RIGAL est nommé modérateur de cet ensemble.

- Le groupement paroissial de Catus (*paroisses de Catus, Cazals, Gigouzac, Gindou, Les Arques, Lherm, Marminiac, Mechmont, Montamel, Montcléra, Montgesty, Peyrilles, Pontcirq, Saint-Caprais, Saint-Denis-Catus, Saint-Médard, Thédillac, Uzech*) dans la perspective de son rattachement avec la paroisse Notre-Dame des neiges (*Gourdon, Anglars-Nozac, Calès, Concorès, Dégagnac, Fajoles, Frayssinet, Ginouillac, Lamothe-Fénelon, Lavercantière, Léobard, Loupiac, Masclat, Milhac, Nadillac, Payrac, Payrignac, Rampoux, Reilhaguet, Rouffilhac, Saint-Chamarand, Saint-Cirq-Madelon, Saint-Cirq-Souillaguet, Saint-Clair, Saint-Germain-du-Bel-Air, Saint-Projet, Salviac, Soucirac, Le Vigan*), sera, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, sous la responsabilité de l'abbé David Réveillac, qui en sera le curé tout en demeurant curé de Notre-Dame des neiges.

#### Vicaires paroissiaux et prêtres étudiants :

- Un prêtre *fidei donum* sera nommé d'ici la fin de l'été, pour renforcer l'équipe des prêtres du grand ensemble pastoral de Gourdon et Catus.
- Un prêtre *fidei donum* sera nommé d'ici la fin de l'été, pour renforcer l'équipe des prêtres du groupement paroissial de Figeac.
- L'abbé François Servera actuellement vicaire à la paroisse Saint-Etienne de Cahors, détaché depuis trois ans pour études à Rome et à Jérusalem, reviendra à Cahors à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 et poursuivra sa mission de vicaire paroissial.
- L'abbé Romain Manga, prêtre *fidei donum* du diocèse de Ziguinchor (Casamance) et en mission d'études en vue d'un doctorat en philosophie est déchargé, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, de sa mission de curé du groupement paroissial de Cajarc. Il résidera à l'évêché de Cahors pour quelques mois, le temps de finir la rédaction de sa thèse. Durant cette période de transition avant son retour au pays, il pourra rendre quelques services pastoraux ponctuels sous la responsabilité du vicaire général.

#### Service diocésain des pèlerinages :

- Mme Françoise ROUQUIÉ est nommée, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 (sous réserve d'obtention de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours), responsable diocésaine des pèlerinages, en remplacement de M. André DECUP, en fin de mandat. L'équipe diocésaine du service des pèlerinages sera composée, pour commencer, de Françoise et François ROUQUIÉ, d'autres personnes compléteront cette équipe. Un pèlerinage en Terre Sainte est prévu du 12 au 19 novembre 2022.

Par mandement,  
Chanoine Michel Cambon, *Chancelier*

#### Remerciements :

- Au P. Florent Millet pour ses 6 années comme vicaire général, accomplissant son service avec disponibilité et loyauté, malgré la surcharge de plusieurs autres responsabilités.



- A chacun des prêtres qui se sont rendus disponibles pour les nouvelles missions qui leur ont été proposées.
- A M. André Décup qui a œuvré dans le service des pèlerinages depuis 12 ans et en a assumé la responsabilité pendant 9 ans (aidé par son épouse Francine), avec compétence et une attention très appréciée à chaque participant.

